

# La saga de Lausanne est originale

Dans ce domaine du «sport qui roule», Lausanne a réalisé ce qu'on peut appeler un modèle. Par une série de hasards qui tiennent à la concordance des temps et des hommes, les services municipaux concernés ont mis en place une originale réunion des talents, favorisé les résultats des meilleurs, mis en place ce qu'on appelle une dynamique dont la meilleure illustration reste la réunion de 100 000 spectateurs autour des expressions du «sport qui roule».

Le départ de cette aventure se situe voici une quinzaine d'année dans le milieu des patineurs lausannois qu'une rampe installée au bord du lac était loin de satisfaire. Il y eut plusieurs tentatives, mais les choses paraissaient bloquées jusqu'à ce que le responsable du service loisirs et jeunesse vienne proposer à cette équipe de s'installer, avec d'autres associations alternatives, dans une halle longtemps occupée par les services industriels de la ville: «Ce responsable, et on ne dira jamais assez ce qu'on lui doit, avait tout de suite pensé à nous. On a établi un contrat de confiance avec la ville ce qui veut dire que la mise à disposition du lieu était gratuite, mais qu'il nous revenait de tout mettre en ordre. A l'hiver 1995. Nous, c'est-à-dire l'association «la fièvre du roller», avons tout fait. La ville nous a donné deux coups de main essentiels: la halle d'abord, ça c'est clair, et puis la possibilité de faire travailler des chômeurs dans le cadre des programmes d'occupation<sup>1</sup>.»

## Un quartier industriel reçoit un nouveau destin

L'apport décisif de la halle, souligné par les acteurs de cette originale saga, impliquait des circonstances très particulières même si elles se retrouvent en partie dans l'expérience de Bienne. Le local lausannois, de belle dimension, était construit en prolongement d'un port franc et d'une gare de marchandises. Ce quartier industriel, depuis les années cinquante du siècle qu'on vient de quitter avait fait l'objet d'un grand nombre de projets de réaffectation mais tous avaient échoué. L'abandon progressif de ce morceau de ville, qui avait au départ une vocation industrielle et artisanale, justifiait en quelque sorte son nouveau destin. Il y eut donc conjonction historique et géographique mais aussi, les auteurs du travail cité<sup>1</sup> ont raison d'insister, un soutien accordé par les autorités publiques qui s'est révélé un excellent investissement puisque l'usage du skatepark a intéressé rapidement près de quatre cents sportifs amateurs. En clair ce sont deux associations sœurs, logées ensemble au lieu dit



*Prêt pour le départ: Les courses électrisent non seulement les sportifs, mais aussi les spectateurs. (Photo: Daniel Käsermann, Baspo)*

«Sévelin 36» dans le centre ouest de Lausanne, qui recueillent les fruits de cet engouement. «La fièvre du roller» qui a mis en œuvre la halle partage l'adresse avec l'association qui organise le «Roller Contest de Lausanne». Historiquement ces deux associations partent de la même source et nombre de membres font partie de l'une et de l'autre. L'essentiel, en l'occurrence, c'est que la halle de Sévelin apparaît loin à la ronde comme un centre particulièrement dynamique de ce sport pas comme les autres.

L'analyse du cas lausannois comporte un certain nombre d'enseignements. On venait d'une situation que l'on pourrait qualifier de «classique» avec des patineurs circulant avec beaucoup d'habileté, sans doute, mais quand même quelques risques sur les trottoirs et l'espace public d'une ville en pente.

La mise en place d'une politique restrictive était possible mais, de l'avis des observateurs, elle aurait plutôt compliqué le problème. La cession d'une halle de skatepark

et le soutien apporté à son développement ont paru des solutions meilleures, même si les lettres de lecteurs dans la presse locale mais aussi la position de la police et des transports publics ne plaidaient pas toutes pour cette solution. C'est ainsi que l'on peut interpréter l'envoi d'un dépliant, joint à la facture de l'impôt automobile, qui appelait à la prudence les automobilistes face aux rollers considérés comme une nouvelle donnée du trafic routier. Tous ces éléments disent assez bien le pouvoir de conviction qu'a dû déployer l'adjoint du service Loisirs et Jeunesse qui a recherché la discussion avec ces sportifs différenciés. Et qui, manifestement, l'a obtenue.

## «Roller Contest de Lausanne» avec 100 000 spectateurs

Cette médiation bienvenue avait d'autant plus de chances de réussite que les jeunes de la «Fièvre du roller» lui apportaient des preuves tangibles de leur engagement. On peut dire qu'ils ont donné bonne mesure en organisant une manifestation comme le

«Roller Contest de Lausanne» qui a pu accueillir jusqu'à 100 000 spectateurs. A ce niveau de succès on peut difficilement classer les interlocuteurs venus du sport «alternatif» comme des correspondants de seconde zone. Encore une fois, tous les acteurs de cette aventure le répètent, rien n'aurait été possible sans l'engagement de cette personnalité «considérée comme le pivot, le ciment le raccommodeur ou encore le véritable acteur de la politique de la

jeunesse à Lausanne». A y regarder de plus près il faut bien convenir du fait que c'est ce double engagement – physique et institutionnel – qui aura permis, dans les faits, d'établir un contrat urbain concret, satisfaisant pour toutes les parties concernées<sup>2</sup>. Un contrat qui se poursuit aujourd'hui selon les propos du délégué à la jeunesse, Claude Joyet, dont les auteurs du texte de référence<sup>1</sup> ont dit le rôle cardinal qu'il assumait dans cette aventure.

Attentifs à cette affaire exemplaire, les chercheurs notent que ce qui a été réussi à Lausanne peut se lire à trois niveaux:

- D'abord conformer les vifs animateurs de la fièvre du roller à ce que l'on appelle le bon format de la tolérance urbaine. Le fait qu'ils puissent faire cet exercice sans risque et hors du trafic va dans ce sens.
- Ensuite, précisément, intégrer cet exercice sportif dans le bon emploi de la route et du trottoir en partant de l'idée que l'ordre public prévaut sur les sensations passagères du sportif.
- Enfin participer à un reclassement de ces patineurs en les faisant passer du statut de tête brûlée à celui de citoyen pratiquant précisément sa citoyenneté assortie de quelques conditions.

Qui a dit que la liberté de chacun s'arrête là où commence celle des autres?

*Robert Curtat*

<sup>1</sup> Récit recueilli par Christophe Jaccoud et Dominique Maltesta pour leur travail sur «le développement de l'auto-organisation sportive dans trois villes suisses: acteurs, territoires et pouvoirs publics», publié par le Centre international d'étude du sport, Neuchâtel 2001, page 21

<sup>2</sup> Ibidem page 26

## Fait à la main

Ingénieur au Service des sports de la ville de Lausanne, Pascal Blanc a engrangé un grand nombre d'expériences dans la fabrication des «bowls», sortes de cuvettes de béton lissé dans lesquelles les jeunes vont au bout de leur adresse. On imagine mal l'extrême complexité que les techniciens doivent maîtriser pour aboutir à un «bol» réussi, celui dans lequel nos «nouveaux sportifs» pourront donner libre cours à leur recherche d'envolée réussie. «Cette surface d'exercice, commente le correspondant, intègre des courbes spécifiques, tracées spécialement pour l'usage choisi. Ces projets sont assez chers à réaliser car la construction des courbes et déclivités ne peut être réalisée autrement qu'à la main. On part d'une base en béton armé, d'une quinzaine de centimètres, que l'on projette en respectant le tracé des profils recherchés. Dans un deuxième temps on recourt à l'apport d'une chape fine – trois centimètres – que les maçons vont façonner à la main jusqu'à coller exactement aux formes voulues.»

Dans le secteur de la construction, de telles expériences sont rares. Le fait que Lausanne ait multiplié sur plusieurs sites – le dernier en date a été inauguré en 2007 – de tels outils de loisirs nous montrent que les effets de la fièvre du roller ont tendance à se répandre.